

Des activités qui répondent aux besoins spécifiques des enfants

Louise L'Hérault

Coordonnatrice de programme
Soutien à domicile

Le Phare, Enfants et Familles est un organisme à but non lucratif offrant aide et soutien aux familles d'enfants atteints de maladies à issue fatale. Dans la seule région de Montréal, on retrouve plus de 1770 de ces enfants. En dehors des heures consacrées aux soins complexes que requièrent certains enfants gravement malades, les parents sont rapidement confrontés au problème de l'occupation du temps. Quand les parents décident de diversifier les loisirs de leur enfant, on note rapidement le manque crucial de ressources en terme d'activités récréatives. Actuellement, les activités existantes sont souvent peu diversifiées, mal adaptées à la condition de ces jeunes et rarement intégrées dans un programme flexible et adaptable au milieu de vie !



Photo: Le Phare

Le Phare a élaboré un programme récréatif qui s'adapte aux besoins spécifiques des enfants.

Des activités sur mesure

Le Phare a conçu un programme d'activités récréatives à domicile opéré par des bénévoles afin de briser l'isolement des enfants/adolescents et leur offrir de plus larges opportunités de vivre des moments de plaisir en compagnie de la fratrie. Sous la supervision des parents, chaque enfant, avec son bénévole, compose sa propre carte parmi les six groupes d'activités suivants : activités musicales ; activités ludiques ; activités physiques de confort (massage...); activités reliées aux animaux ; activités artistiques ; ou activités informatiques.

Sous la supervision des parents, chaque enfant, avec son bénévole, compose sa propre carte parmi six groupes d'activités.

L'arrêt pur et simple d'une activité en raison de l'évolution de la maladie est toujours vécu avec beaucoup de désarroi tant par les enfants que les parents. Le développement d'une approche personnalisée permet de mieux prendre en considération les contraintes et les forces propres à chaque enfant et d'adapter les activités en fonction de l'évolution de la pathologie. L'introduction du concept d'adaptation dans les principes directeurs de nos interventions permet assurément de réduire le sentiment d'exclusion et de solitude

que vivent la plupart des enfants malades.

Grâce au soutien financier de AlterGo (via le Programme d'aide en loisir) et d'autres partenaires, Le Phare, en collaboration avec des professionnels (musicothérapeute, art-thérapeute, zoothérapeute...), a pu élaborer un programme récréatif qui s'adapte aux besoins spécifiques de ces enfants.

Afin de s'assurer de la détermination et de l'engagement des bénévoles, une stratégie solide de recrutement est en place incluant une entrevue personnelle et une formation de 25 heures étalée sur deux fins de semaine. Un jumelage adapté entre l'enfant, la famille et le bénévole est essentiel. Si vous désirez avoir plus d'informations n'hésitez pas à communiquer avec Le Phare au (514) 954-7065.

Clé d'une intégration réussie des personnes handicapées

Communication, attitude, adaptation...

Stéphanie Lavallée et Aline Ostrowski
formatrices

Depuis quelques années, le programme d'accompagnement en loisir permet à des personnes ayant une déficience de participer à des activités de loisir. Souvent, ces activités sont offertes en milieu régulier. Pour faciliter leur intégration, AlterGo, grâce au soutien financier de la Ville de Montréal, a pu donner une formation dans huit clubs de vacances partenaires de la Ville de Montréal. Cette formation, destinée aux accompagnateurs des enfants handicapés participant aux camps et aux animateurs, fait suite à l'initiative des membres de la Table de concertation pour le loisir des personnes handicapées de Montréal. Au total, 150 intervenants ont été rejoints dans l'objectif d'intégrer 34 enfants handicapés, toutes déficiences confondues.

Bilan positif

De façon générale, tous les intervenants, accompagnateurs, animateurs ou dirigeants ont démontré un intérêt marqué pour la question de l'intégration. Tous ont semblé être stimulés par l'apprentissage de moyens d'intervention et se montrés ouverts au travail d'équipe.

Il s'avère donc essentiel que tous les intervenants soient présents lors des formations car une intégration optimale suppose un milieu réceptif aux besoins des jeunes.

Une constante revenait à chacune des huit formations : la sensibilisation a un impact positif et énergisant sur les équipes tout entières. À ce sujet, il importe de noter que les accompagnateurs bien intégrés à l'équipe de travail ont rapporté moins de difficultés que ceux qui ne l'étaient pas. De plus, l'attitude des responsables des clubs de vacances ayant un impact majeur sur le travail de l'équipe, il est indispensable que ceux-ci participent à la formation et aident ainsi au travail de sensibilisation, et ce, tout au long de l'été. Il s'avère donc essentiel que tous les intervenants

soient présents lors des formations car une intégration optimale suppose un milieu réceptif aux besoins des jeunes. Il est aussi important de répondre aux besoins plus spécifiques des accompagnateurs qui ont une relation directe et permanente avec les jeunes handicapés. Bref, il s'agit de faire rimer « intégration » avec « collaboration » !

Quel type de formation ?

L'interaction du formateur avec l'équipe et entre les membres de l'équipe semble être la clé d'une formation réussie, au détriment d'une formation à caractère plus magistral pour laquelle le niveau de réceptivité est généralement faible et plus encore lorsque les activités du club de vacances ont déjà commencé.

Contenu des formations

Une vérification des connaissances par des petits tests (vrai ou faux) ou par une période de *brainstorming* autour de la notion de handicap et d'intégration permet de faire le point avec l'équipe pour ensuite travailler sur les besoins décelés et exprimés.

Sont définis ensuite les rôles des intervenants et les besoins des enfants. S'effectue alors une recherche commune de solutions à des mises en situation ou à des problèmes rencontrés par l'équipe. Dans cette idée de participation active et de collaboration, il pourrait être intéressant dans l'avenir de créer un jeu qui pourrait réaliser entièrement l'équipe d'animation.

Dans certains cas et pour répondre aux demandes plus spécifiques des accompagnateurs, une période de travail (ré-



Photo: Les Loisirs Sojeli

Des liens très forts se tissent entre l'enfant et son accompagnateur, d'où l'importance pour ce dernier d'être bien intégré dans l'équipe de travail.

ponses aux questions, nouvelles mises en situation propres aux rôles des accompagnateurs, précisions sur les méthodes d'interventions) est nécessaire une fois la formation terminée avec le grand groupe.

Impacts

Selon les commentaires reçus, la plupart des intervenants sont repartis en se sentant suffisamment outillés pour répondre adéquatement aux multiples besoins des enfants ayant une déficience et intégrés aux clubs de vacances. À la question posée concernant les mots-clés d'une intégration réussie, les équipes ont répondu : « communication », « attitude », « adaptation ». Ne reste qu'à l'étendre à une échelle plus générale pour parler de véritable intégration.

À suivre... et de près !

Bilan de la dernière année

Les comités de sélection de l'Est de l'île et de l'Ouest de l'île, chargés d'analyser les demandes dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir, ont émis leurs recommandations pour la prochaine année lors d'une réunion bilan, en mai dernier. Les recommandations des comités seront défendues au niveau provincial. En voici un résumé.

La gestion du programme

- maintenir une date limite d'inscription hâtive en autant que la réponse à la demande arrive plus rapidement
- accroître davantage la visibilité du programme : utiliser le site web AlterGo, s'assurer que le personnel des CLSC, des centres de réadaptation, des clubs de vacances reçoivent l'information, tenir des réunions d'information
- accorder une attention particulière au milieu régulier en offrant, par exemple, un soutien pour compléter le formulaire de demande
- s'assurer que TOUTES les questions du formulaire ont obtenu réponses
- s'assurer que les demandes de subvention des organismes répondent aux **objectifs du programme**

Le contenu du programme

- définir clairement à qui est destiné le programme : informer les organismes en milieu spécialisé notamment que le ratio

d'accompagnement doit être moindre qu'en temps normal

- maintenir le volet 2
- diffuser de façon séparée l'information des volets 1 et 2 pour éviter la confusion
- **maintenir l'avis de consentement** (signature de la personne handicapée ou de son répondant)

La sélection

- maintenir la diversité des membres composant les comités de sélection
- jumeler les deux comités d'admissibilité (Est et Ouest de l'île) pour avoir des balises communes dans l'évaluation des demandes et maintenir les deux comités de sélection distincts

Autre

- poursuivre les démarches pour obtenir des crédits additionnels dans le budget qui est attribué au programme.

Nous vous invitons à consulter le **site web de AlterGo** [www.altergo.net] pour prendre connaissance de l'intégralité des commentaires émis par les membres des comités de sélection. Si vous des commentaires à formuler au sujet du programme n'hésitez pas à nous en faire part au courriel suivant : [guy@altergo.net]

Programme d'accompagnement en loisir

350 000 \$ de plus

Le ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, **M. Richard Legendre**, a annoncé, le 20 juin, qu'un montant de **350 000 \$** avait été ajouté au budget provincial sur l'accompagnement en loisir en 2001. Au cours des deux dernières années, le budget attribué à l'accompagnement en loisir a augmenté de 650 000 \$, portant le budget provincial à 1,3 M\$.

Pour la région de l'île de Montréal, cela signifie une hausse de 90 000 \$, portant ainsi le budget à 313 537 \$. Cet ajout a permis de répondre à 57 % des demandes des organismes et des villes, comparativement à 40 % l'an dernier. Un peu plus de 580 personnes ayant un handicap ont pu ou vont participer des activités de loisir. Notons que 16 des 28 municipalités de l'île de Montréal ont fait une demande cette année, dans le cadre de ce programme, pour faciliter l'intégration d'enfants handicapés dans les camps de jour.

Les nombreux efforts déployés depuis trois ans pour accroître le budget commencent à donner certains résultats, pas encore à la hauteur des attentes exprimées par les personnes handicapées, mais c'est un pas dans la bonne direction.

Des efforts qui rapportent

Les nombreux efforts déployés depuis trois ans pour accroître le budget commencent à donner certains résultats, pas encore à la hauteur des attentes exprimées par les personnes handicapées, mais c'est un pas dans la bonne direction, d'autant que l'incertitude régnait, en 1998, quant à l'avenir du Programme d'accompagnement en loisir. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont mis l'épaule à la roue, ces dernières années, pour convaincre le ministre du loisir de l'importance de ce programme pour les personnes handicapées qui ont besoin d'accompagnement pour pratiquer des activités de loisirs.

Nous vous invitons à consulter le **site web de AlterGo** [www.altergo.net] pour en savoir plus et pour prendre connaissance de la **liste des organismes et villes** qui ont reçu une subvention, cette année, dans le cadre de ce programme.

9,15 M\$ pour le loisir et le sport

En juin dernier le ministre québécois délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, **M. Richard Legendre**, annonçait un investissement de 9,15 M \$ dans le loisir et le sport. De ce montant, 4,5 M \$ sont octroyés pour répondre aux besoins des athlètes d'élite et 2,65 M \$ pour « favoriser le développement de la personne et une meilleure qualité de vie par le loisir et le sport » (dont 1 M \$ aux URLS et 50 000 \$ pour les organismes de sport pour personnes handicapées). Un montant de 1 M \$ est consacré pour lutter contre la sé-

dentarité chez les jeunes et un autre 1 M \$ pour l'émergence de nouvelles actions et le soutien à des projets-pilotes.

Centraide à l'écoute des besoins des personnes handicapées

Centraide du Grand Montréal conviait, en juin dernier, les organismes de personnes handicapées qu'il finance à un échange sur les orientations stratégiques pour les années à venir. Les organismes étaient invités à commenter le document d'analyse conçu à cet effet par Centraide. Est-ce que les organismes répondent avec efficacité aux besoins des personnes qu'ils représentent ? Ont-ils développé des approches novatrices ? L'objectif d'intégration est-il au centre des interventions ? Quelle place occupe la prévention ? Bref, quelle est la situation actuelle.

Le **tiers des organismes de personnes handicapées** de l'île de Montréal étant soutenu par Centraide, il convenait donc à ce dernier de réactualiser ses choix afin que son financement ait le plus d'impact possible, qu'il « fasse la différence ». Les actions de soutien vers une plus grande autonomie des personnes handicapées et leur intégration sociale sont des notions chères à Centraide. Certains ont fait remarquer, cependant, que les organismes n'ont plus les moyens de leurs ambitions, trop occupés qu'ils sont à donner des services que l'État dispensait autrefois. Les besoins sont grands ont affirmé plusieurs. Le portrait tracé par Centraide s'est avéré fidèle à la réalité et l'analyse qui en a été faite a satisfait la cinquantaine d'organismes présents.

Session d'information juridique

La Clinique d'information juridique de McGill a pour mission de diffuser de l'information juridique à la communauté montréalaise afin de renseigner la population sur les aspects du système judiciaire affectant notre quotidien. Elle offre gratuitement des **sessions d'information aux organismes communautaires** qui le désirent. Elles peuvent servir d'outil de formation pour les bénévoles ou le personnel, ou être offertes à la clientèle sur place. Pour information communiquer avec Lizanne Brunelle au (514) 398-6794 ou par courriel [brunell@lsa.lan.mcgill.ca].



| SEPTEMBRE | |
|-----------|--|
| 19 | Conseil d'administration de AlterGo |
| 28-29 | Assemblée générale annuelle de l'AQLPH à St-Hyacinthe |
| OCTOBRE | |
| 4-5 | Colloque de l'Institut Nazareth et Louis-Braille : « D'hier à demain - Vivre avec une déficience visuelle » |
| 5 au 8 | Festival Bas les Masques à Sherbrooke (ARLPH - Estrie) |
| 9 | Rencontre de suivi sur les besoins des personnes handicapées entre les représentants du comité de transition de la nouvelle ville et les représentants de AlterGo, du CRADI et du ROPHMM |
| 12 | Table de concertation de Montréal |
| 18 | Centre l'Échelon : « Journée portes ouvertes » |
| 19 | Forum québécois du loisir - Université du Québec à Montréal |
| 19 | Colloque intitulé « Le spina-bifida dans tous ses états » à Montréal |

PIVOT EXPRESS

Le *Pivot Express* est offert gratuitement à tous les membres. AlterGo regroupe 90 organismes de loisir de personnes handicapées sur le territoire de l'île de Montréal. Elle dessert toutes les personnes handicapées, de tous les âges et sa mission est de promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées et leur plein accès au loisir. AlterGo organise aussi le *Défi sportif des athlètes handicapés*, qui aura lieu du 24 au 28 avril 2002.

Ses bureaux sont situés au : 525, rue Dominion, bur. 340
Montréal (Québec) H3J 2B4
Téléphone: (514) 933-2739 (ATS)
Télécopieur: (514) 933-9384
Courriel : guy@altergo.net
Site Web : www.altergo.net

Coordonnateur du bulletin : Guy Lemieux (poste 223)
Ont collaboré à ce numéro : Carole Gaudreau, Stéphanie Lavallée, Monique Lefebvre, Louise L'Hérault et Aline Ostrowski.

Photos : Les Loisirs Soleil et Le Phare
Mise en page : Composition Fleur de Lysée

